

Formation des fonctionnaires

ves pour améliorer la gestion de la formation et du perfectionnement au sein de la Fonction publique.

Le 26 juin 1980, le Conseil du Trésor a approuvé un nouveau programme de formation du personnel qui définit la formation, précise les genres de cours de formation à organiser, expose les conditions dans lesquelles cette formation doit être assurée, donne les critères de sélection des stagiaires, détermine le rôle et les responsabilités des ministres, de la Commission de la Fonction publique, du Conseil du Trésor et des fonctionnaires et prévoit l'octroi d'un certificat aux stagiaires et l'évaluation de la formation. Ce nouveau programme est maintenant mis en application dans les ministères.

Ce programme prévoit par ailleurs la création d'un conseil de la formation du personnel chargé de donner l'orientation générale et de coordonner la formation dans toute la Fonction publique. Ce conseil doit déterminer les besoins dans le domaine de la formation et fixer un ordre de priorité afin de répondre à ces besoins. Il devra par ailleurs établir des normes pour les programmes de formation et pour les instructeurs.

Le conseil est composé du secrétaire du Conseil du Trésor, qui en assure la présidence, du président de la Commission de la Fonction publique, du greffier du Conseil privé ou de son remplaçant, du contrôleur général, de quatre sous-ministres et d'un certain nombre d'autres hauts fonctionnaires.

Selon la politique touchant la formation du personnel, la formation constitue un élément essentiel d'une bonne gestion et les dépenses engagées à ce titre font partie des frais courants de n'importe quelle entreprise. Le gouvernement a pour politique d'assurer la formation jugée nécessaire et appropriée. Il ne tient nullement à assurer la formation de ses employés aux seules fins de formation ou à assurer un certain niveau de formation qui ne correspond pas aux besoins réels.

De plus, l'énoncé de politique précise bien qu'il revient à chaque employé de planifier sa carrière et de perfectionner ses compétences particulières. L'administration n'appuie les activités de formation et de perfectionnement que dans la mesure où elles répondent directement aux besoins du service.

Les activités de formation visent à répondre à divers besoins, par exemple l'amélioration du rendement, la préparation à l'exercice de fonctions nouvelles ou à des transformations technologiques, le maintien d'un niveau acceptable de compétences requises, le recyclage, la formation dans le domaine de la sécurité et la mise en œuvre des objectifs du gouvernement en ce qui concerne les groupes minoritaires.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires étant terminée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. MacEachen: Que le bill C-54, tendant à modifier la législation relative à l'impôt sur le revenu, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur l'Orateur, à 5 heures, je signalais qu'en 1972, quand la Commission Carter a commencé à se rendre compte de l'incidence de son rapport sur la législation fiscale, elle a formulé le principe selon lequel un dollar est toujours un dollar, ne tenant ainsi nullement compte des répercussions sociales de cette mesure sur les Canadiens.

Si en 1972 il était faux de prétendre qu'un dollar était toujours un dollar, c'est assurément tout aussi faux à l'heure actuelle alors que la valeur de nos dollars est gonflée. En fin de semaine, j'ai vu un reportage du réseau BCTV sur l'immobilier dans la région sud de la Colombie-Britannique. On signalait que dans cette région, une maison ordinaire, qui coûterait de \$40,000 à \$50,000 à Ottawa, peut y coûter \$115,000 ou \$130,000. Avec des prix semblables et l'inflation qui sévit dans le domaine de la construction, la théorie que préconise le rapport de la Commission Carter n'est pas valable, car elle punit ceux qui veulent acheter ces maisons. A l'heure actuelle, dans la région sud de la Colombie-Britannique, d'après ce reportage, le coût d'une maison ordinaire augmente de \$80 par jour. C'est une excellente chose pour ceux qui en sont les propriétaires, mais ce n'est pas une aussi bonne chose, notamment pour les jeunes qui veulent s'acheter une maison. On ne peut vendre sans payer d'impôt sur les gains en capital, comme on peut le faire dans le cas d'une exploitation agricole. Je me rends compte maintenant qu'on ne paie pas d'impôt sur les gains en capital réalisés par suite de la vente de la résidence principale, mais le lotisseur doit l'acquitter et ces coûts s'ajoutent au prix des maisons. Je pense particulièrement aux coûts sociaux quand il s'agit d'une exploitation agricole familiale. Partout dans l'ouest du Canada, nombre de gens espèrent un jour céder leur exploitation agricole à leurs enfants.

Ils tiennent à garder leurs familles unies. Ils veulent contribuer au bien-être de leurs enfants, mais lorsqu'ils prennent leur retraite; ils doivent payer un impôt sur les gains en capital réalisés sur la vente de la majeure partie de leur propriété. Ils ne peuvent les verser dans un REER, par exemple, comme ils devraient pouvoir le faire. Les enfants doivent alors payer les frais accrus de la ferme. Le bill ne modifie pas cette mesure fiscale qui pose en fait un problème.

Le gouvernement n'a pas tenu compte des répercussions sociales de certaines de ses politiques fiscales ni des effets qu'elles ont sur les gens. Je pense à ceux, très nombreux, qui, après leur retraite, viennent s'installer dans ma circonscription et dans les environs de Surrey-White Rock-Delta-Nord. Entre les élections de mai 1979 et celles de février 1980, on a ajouté 6,000 noms à la liste électorale de ma circonscription. En huit mois, 6,000 personnes se sont établies dans notre région. Une grande partie de ces gens-là sont des retraités. Ils croyaient qu'il était dans leur intérêt de venir s'installer chez